

Sur le plan du commerce de contrepartie, le Ministère poursuit son programme visant à mieux faire comprendre les tendances globales et leurs incidences sur les exportateurs canadiens, et à donner conseils et renseignements aux entreprises canadiennes.

### **Financement des exportations et projets d'investissement**

Le but premier de la Direction est de veiller à ce que nos exportateurs disposent de services de financement à l'exportation qui soient concurrentiels et qui appuient nos intérêts commerciaux. Dans le cadre du Consensus de l'OCDE, les représentants du Ministère s'efforcent de rendre plus clair et de mieux réglementer ce domaine. Le

Ministère continue d'examiner toutes les propositions d'utilisation de fonds publics pour appuyer les exportations canadiennes, et il suit et encourage les marchés publics à soumissionner les projets financés par les banques de développement et les institutions financières internationales. Afin d'accroître la participation aux projets d'investissement lancés à l'étranger, on a commencé l'élaboration d'un système normalisé de déclaration des projets faisant appel à la concurrence internationale. Ce système pourra s'avérer utile à différents niveaux. Le Ministère continue également de revoir toutes les questions de politique et d'opérations touchant sa collaboration avec la Société pour l'expansion des exportations et la Corporation commerciale canadienne.